



Opération « Vivre les marais - Natura 2000 »

◊ ◊ ◊

Comité de Pilotage du site des marais de Redon et de Vilaine

**Séance du 27 mars 2019
à Saint Jean la Poterie (56)**

2019-1-1 : Initiatives locales en faveur de la diversité écologique des Marais de Vilaine

Étaient présents :

Élus :

Alain BOUGOUIN, Maire d'Avessac
Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay
Jean-Marc CARREAU, Président du COPIL Natura 2000, Adjoint au maire de Bains sur Oust
Guy DAVID, Adjoint au maire de Nivillac
Catherine GIRARD, Adjointe au maire de St Jean la Poterie et Cheffe de projet « Confluences 2030 » à Redon agglomération
Jean-Luc GUILLAUME, conseiller municipal délégué à l'Eau Mairie de Redon
Jean HALLIER, Adjoint au maire de St Vincent sur Oust
Yves HEDAN, Conseiller municipal de Sainte-Marie
Christian LEMÉE, Maire de Théhillac
Pascal MAHÉ, Adjoint au Maire de la Chapelle de Brain
Yvon MAHÉ, Maire de Fégréac et Vice-président de Redon agglomération
Michel PIERRE, Maire de St Jean La Poterie
Didier PÉCOT, Maire de Sévérac

Usagers :

Alain GUIHARD, Chambre d'Agriculture du Morbihan
Patrice MONNIER, Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique
Cyrille TATARD, Conseil de développement du Pays de Redon –Bretagne Sud
David TANNOUX, Fédération des Chasseurs d'Ille et Vilaine
Florian GUERINEAU, Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques d'Ille et Vilaine
Maryvonne RENAUD, Syndicat de la propriété rurale de Loire-Atlantique

Philippe DE PLUVIÉ, Syndicat agricole de la propriété rurale d'Ille et Vilaine
Etienne DERVIEUX, Eau et rivières de Bretagne
Jean CUDENNEC, Eau et rivières de Bretagne

État :

Yann RIOCHE, Service Eau et Biodiversité à la DDTM d'Ille et Vilaine
Jacques HAURY, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne

Assistaient également :

Samuel FAUCHON, Technicien Voies Navigables - Région Bretagne
Agnès LANNUZEL, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
Cindy GAUTIER, Technicienne Bocage à Bretagne Porte de Loire Communauté
Jérémy BELLION, Département de Loire-Atlantique - Service Espaces Naturels Sensibles (ENS)
Jean-François LEBAS, Département d'Ille et Vilaine - Service ENS
Arnaud CHOLET, Département du Morbihan - Cellule ASTER (Milieux Aquatiques)
Henri-Claude COURONNÉ, Collectif Biodiversité du Pays de Redon
Olivier GUINDON, Technicien Syndicat Mixte d'aménagement du Bassin Versant du Don
Rodolphe MONTUS-AUGÉ, Gestionnaire espaces naturels, Osiériculteur à Saint Dolay
Bénédicte VIDALIS, Association « les Amis du Transformateur »
Cyrille TATARD, Eleveur bovins BIO, Association « les Amis du Transformateur »
Diane SCHWOB, Association « les Amis du Transformateur »

Services EPTB Vilaine :

Jean-Luc JEGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
Anne LE NORMAND, Chargée de mission Zones Humides et Natura 2000
Anne MONTRELAY, Coordinatrice Unité de Gestion Vilaine Aval
Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante Services Milieux naturels-politique de bassin, et secrétariat des Assemblées

*

* * *

Initiatives portées par les collectivités locales

1- Redon Agglomération-Redon et Saint Nicolas de Redon : Projet Confluences 2030

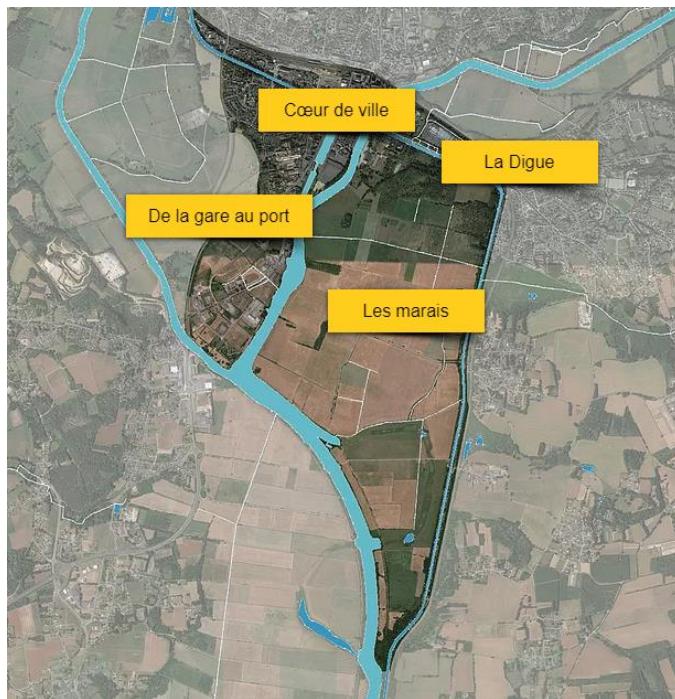
Catherine GIRARD, Redon Agglomération, a exposé en séance, le projet Confluences 2030 situé au cœur du site Natura 2000 Marais de Vilaine. Il s'agit d'un projet d'aménagement et de développement ambitieux, porté et financé par 3 collectivités locales : Redon Agglomération et les villes de Redon et de Saint Nicolas de Redon.

Vaste espace urbain et naturel de plus de 500 ha, à l'interface des deux centres-villes et, structuré par la Vilaine, le canal de Nantes à Brest et l'étoile ferroviaire Nantes-Vannes-Rennes, Confluences 2030 s'articule autour de quatre enjeux majeurs pour le développement, l'identité et la cohésion du territoire :

- Faire de l'Eau, un atout,
- Repenser les mobilités,
- Concilier l'attractivité résidentielle et la valorisation du patrimoine naturel et culturel,
- Accompagner les transitions économiques et culturelles.

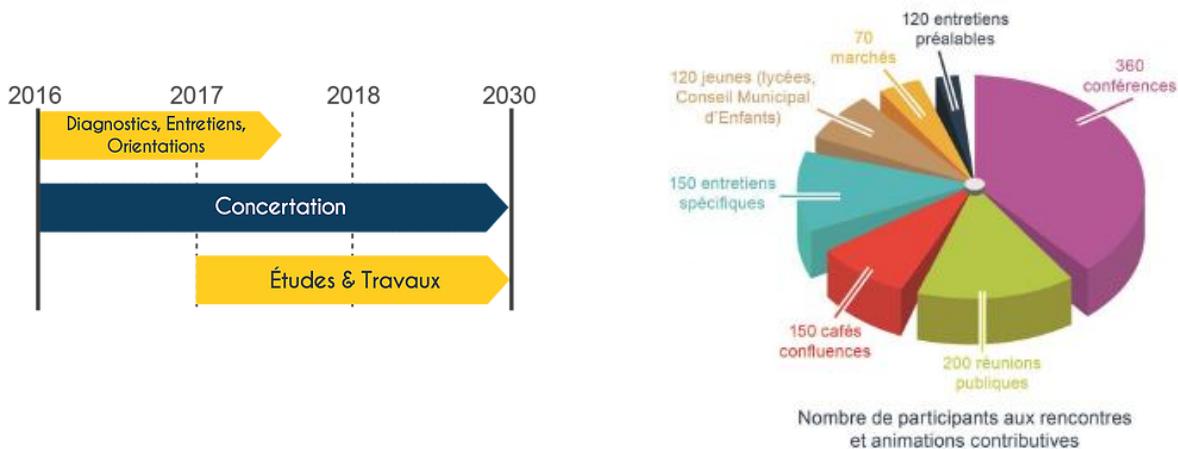
4 secteurs sont concernés par le projet et représentés sur la carte ci-après :

- Le cœur de ville, la centralité reconstituée, intense et conviviale
- Le quartier de la Digue, le quartier retrouvé trait d'union entre Redon et Saint-Nicolas
- De la Gare au port, Ville portuaire, ville campus
- Les marais, la nature vivante aux abords et au cœur du projet (260 ha).



30 orientations ont déjà été définies pour répondre aux enjeux du projet global et s'illustrent d'actions pouvant être portées par des acteurs publics, associatifs ou privés en complémentarité.

Une mission de programmation et de conception urbaine s'engage en 2019 pour préciser les usages et équipements qui feront la ville de demain. Fin 2019, le devenir de chacun des secteurs devraient être précisés avec des propositions concrètes. Le projet global s'inscrit dans une démarche participative avec les acteurs du territoire (près de 1 000 participations depuis 2016) suivant le calendrier général suivant :



L'enjeu de protection et de la valorisation de la diversité écologique est bien ancré dans le projet global, intégrant pleinement les objectifs de la démarche Natura 2000 des Marais de Vilaine. L'EPTB Vilaine, en tant qu'opérateur local Natura 2000 est bien partie prenante du projet Confluences 2030.

Afin de suivre l'état d'avancement du projet, les membres du Comité du pilotage Natura 2000 sont invités à consulter le site internet dédié : www.confluences2030.fr

2- Le Conseil départemental de Loire-Atlantique : actions du service Espaces Naturels Sensibles et Voies Navigables

Jérémie BELLIOU, Conseil Départemental de Loire-Atlantique, est intervenu en séance pour présenter des travaux et études menés dans l'emprise du site Marais de Vilaine :

Travaux restauration de milieux en 2018 et 2019 :

- Restauration d'une roselière à la Touche aux Robins (Guenrouet) : 7ha en 3 ans avec un marché de 23 500 euros TTC et établissement d'une convention d'usage agricole avec un agriculteur-éleveur de bovins pour une fauche tous les 3 ans sur 2 ha ;
- Suppression des ligneux (saulaie essentiellement) à la queue de l'étang Aumée sur 2 000m², avec l'intervention du chantier d'insertion AIRE pour un montant de 2 600 euros. Objectif de favoriser l'accueil du Butor (oiseau des roselières), de l'agrion de mercure (libellule) et la régénération du piment royal (plante).
- Chantier de lutte contre les plantes invasives dans le canal : 220 000 euros pour 4,3 ha en 2018
- Etablissement d'une convention d'usage agricole collective, à titre gratuit, pour 7 exploitants, sur 15ha, dans le marais de l'Isac, en amont du vannage
- Acquisition foncière de parcelles en marais : 32 ha qui appartiennent à l'EPTB Vilaine sur Saint Nicolas de Redon et 4 ha au niveau du seuil du Thénot (Guenrouet)
- Rétablissement de connexion du réseau de fossés (douves) au marais de la Touche aux Robins
- Restauration de milieux aux abords du barrage du Thénot : Chantier expérimental de gestion de la jussie en milieu terrestre, un protocole d'interventions est en cours avec plusieurs partenaires techniques dont le Conservatoire National Botanique, le CSRPN et l'EPTB Vilaine ; Curage de la mare ; Retrait de dépôts de déchets verts ; pose de clôture pour un pâturage par des chèvres (via une convention avec le GAEC Les Chèvres du Cougou)

Etudes 2018 et 2019 :

- Inventaire de l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante sur le marais de Saint Nicolas de Redon avec la LPO
- Suivi Chauve-souris sur les bâtiments du Bellion le long du Canal
- Etude avec le CAUE sur les haltes le long du Canal entre Pont Miny et les Bellions
- Cartographie des habitats naturels du Canal
- Etude de la réfection du seuil du Thénot (Guenrouet), à la jonction Canal et cours d'eau du Vieil Isac, intégrant l'enjeu de continuité sédimentaire et écologique des poissons migrateurs ;
- Etude de valorisation patrimoniale et culturelle des marais en aval de la Digue et jusqu'à l'écluse des Bellions, commanditée par Mr Hervochon et établie dans une démarche participative avec les acteurs du territoire (EPTB Vilaine est partie prenante). Engagée en 2018, elle devrait s'achever fin 2019. Les objectifs sont notamment la préservation de la biodiversité du marais et le maintien de la fauche et du pâturage au marais.

3- Le Conseil départemental d'Ille et Vilaine : actions du service Espaces Naturels Sensibles

Jean-François LEBAS, Conseil Départemental d'Ille et Vilaine fait part en séance de l'état d'avancement du Plan de Gestion du site ENS de Gannedel (2019-2028), situé dans l'emprise Marais de Vilaine. L'élaboration de ce nouveau plan de gestion s'intègre dans une démarche participative avec les acteurs du territoire afin de susciter leur adhésion et implication potentielle dans la mise en œuvre.

4 groupes de travail thématiques sont mobilisés sur : les Paysages, la Valorisation et l'accueil du public, les Niveaux d'eau et la Conservation de la biodiversité.

La partie Diagnostic et Enjeux est achevée. Parmi les enjeux, sont identifiés et partagés : les habitats de reproduction des espèces paludicoles (caractéristiques des roselières), la diversité des prairies, le maintien des saulaies marécageuses (présence d'une héronnière et reproduction de spatules blanches), la conservation des zones humides en eau (étangs, mares, douves), la reproduction du brochet, le maintien des espèces floristiques menacées comme le Damasonium-étoile d'eau, la conservation des boisements et linéaires boisés. Concernant la valorisation et l'accueil du public, l'enjeu de l'appropriation de l'ENS par les acteurs du tourisme, le monde agricole et les habitants, a bien été mis en lumière, comme la connaissance de la biodiversité, du patrimoine historique, culturel et paysager du site par le public.

La bonne implication des acteurs locaux dont des associations locales, dans l'élaboration de ce document de planification donne l'espoir d'une nouvelle dynamique locale sur ce site.

La validation du plan de gestion est programmée fin 2019 par le Comité de gestion local.

Par ailleurs, le Conseil départemental a engagé en 2018 différents travaux (cadre du CTMA) pour un coût total de 66 734 euros dont 10 720 euros d'aides de l'Agence de l'eau :

-arrachage mécanique et manuel de la jussie sur 5 000 m² et sur 1 350 mètres linéaire ;

-curage de douves sur 1 750 ml

-aménagement de 2 ouvrages hydrauliques pour la gestion des niveaux d'eau en marais

Autres interventions :

-aménagement du parking du site

-restauration en régie, de prairies par abattage de saules et broyage des souches avec évacuation des produits de coupe par traction animale (chevaux) pour éviter la dégradation du sol du marais.

-arrachage de la jussie sur Sainte Marie en régie

-entretien des prairies par fauche et pâturage (en régie, par baux ruraux et conventions avec des agriculteurs)

-suivis des oiseaux des roselières par capture et baguage, suivi des cigognes avec l'association ACROLA, suivi de la héronnière par drone et étude sur la dynamique de la végétation pour notamment mieux comprendre les effets des pratiques d'entretien sur l'évolution des espèces végétales

Concernant les projets 2019 :

-Faire évoluer la zone de préemption ENS pour gagner en cohérence de territoire (à proposer au conseils municipaux)

-Poursuite des suivis naturalistes : amphibiens, invertébrés des mares, héronnière, oiseaux des roselières, oiseaux des prairies

-Poursuite des travaux : abattage de saules dans la roselière, création d'un 3^{ème} ouvrage hydraulique, fauchage des prairies, conventionnement avec des agriculteurs pour l'entretien des prairies

-Poursuite des animations sur le site avec le CPIE de Saint Just, l'association Rives de Gannedel ...

Initiatives portées par des associations

1-Association *Les Amis du Transformateur*

Bénédicte VIDALIS et Cyrille TATARD, bénévoles de l'association ont présenté en séance différentes actions portées par Les Amis du Transformateur.

L'association accompagne le retour à la nature sur la friche industrielle située à la Digue de Saint Nicolas de Redon (propriété du Conseil Départemental de Loire-Atlantique). Elle intervient sur l'emprise de la friche et les marais attenants, en faveur de la diversité écologique des espèces sauvages et la sauvegarde d'espèces domestiques menacées de disparition (abeilles, vache nantaise).

L'association fait appel à des savoirs-faire ruraux, à des artistes, et aussi à des vaches nantaises pour intervenir et gérer 11 hectares de terrains inondables et d'Espace Naturel Sensible. Limitée en moyens

financiers et humains, Les Amis du Transfo ont développé au cours de 15 ans d'expérimentations, un mode de gestion économe, pratique et ludique. Ils animent des ateliers variés : apiculture, chantiers, Art et Paysages, cuisine, pâturage et élevage, et organisent des conférences et animations diverses.

Parmi les animations, une transhumance du troupeau de vaches nantaises a été initiée en 2018 depuis le site de la Digue, jusqu'à la Morinais (Bains sur Oust), soit un parcours de 16 km. Une belle occasion de communiquer sur cette espèce menacée, qui s'adapte bien au milieu urbain et qui valorise efficacement la flore sauvage des prés de marais.

Les membres du Comité de Pilotage sont invités à en savoir davantage sur leurs activités et à s'informer des animations organisées, en consultant le site internet : www.le-transformateur.fr

2- Le Collectif Biodiversité du Pays de Redon

Henri-Claude COURONNE, bénévole du Collectif a présenté les fondements, orientations et initiatives de cette instance citoyenne.

Face au déclin alarmant de la biodiversité (cf données de l'Observatoire National de la Biodiversité) dont les principales causes sont l'usage des pesticides de synthèse, l'intensification des pratiques agricoles et l'artificialisation des sols, des acteurs locaux ont décidé de créer un Collectif en 2018, pour agir et partager la connaissance sur les milieux et espèces sauvages du territoire de Redon. La mobilisation de près de 80 personnes au lancement de ce Collectif, en novembre 2018, témoignent de volontés individuelles d'agir en faveur de la biodiversité.

Le Collectif estime qu'au regard de l'effondrement du nombre d'espèces animales et végétales sauvages, les collectivités locales n'agissent pas suffisamment. Face de ce constat, le Collectif souhaite notamment proposer une assistance aux collectivités pour les guider, les conseiller dans les actions à mener (dans les limites des moyens humains et compétences mobilisables), voire intervenir sur le terrain en organisant des chantiers participatifs.

Les pistes d'actions du Collectif sont les suivantes :

- Informer-sensibiliser : par la connaissance des milieux et des espèces, la communication sur les pratiques vertueuses (sur éclairage, la fauche...), la médiation
- Inventorier, constater, évaluer : sur les milieux (landes sèches et humides, mares...), sur les espèces (faune et flore)
- Eduquer à la nature : organiser des sorties de découverte, des expositions, des conférences et diverses animations
- Réhabiliter les milieux et les habitats : plantations de haies par ex

Actions concrètes : sortie oiseau de découverte de l'engoulvent associé aux Landes sèches, conférence sur les papillons et sortie de terrain, suivis naturalistes sur lande des Moulins à Saint Jacut les Pins, plantation de haie pour restaurer des continuités écologiques.

*

* * *

De façon générale, toutes les interventions ont suscité l'intérêt des personnes présentes. La diversité des porteurs de projets et du type d'initiatives, en faveur de la biodiversité ont été saluées.

Suite aux différentes présentations, plusieurs remarques et observations ont été exprimées par les membres de l'assemblée, les principales sont énoncées ci-après :

Projet Confluences 2030 :

Jean-Marc CARREAU souligne que l'Eau, comme les Marais de Vilaine, sont des atouts pour le territoire de Redon et salue l'esprit du projet Confluences 2030 qui sert l'intérêt commun de la protection des milieux et des espèces, dans un souci de développement du Pays de Redon.

Intervention du Conseil Départemental de Loire-Atlantique :

- Les élus de Loire-Atlantique (Yvon MAHE et Alain BOUGOUIN) rappellent que le transfert de propriété du DPF de la Vilaine n'a pas été établi avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour la partie Loire-Atlantique.

Après vérification auprès de la Région depuis ce Comité de Pilotage, il faut savoir que pour la cohérence d'actions, la Région intervient également en tant que gestionnaire du DPF, sur la partie de Loire-Atlantique de la Vilaine. Elle ne peut cependant pas attribuer d'AOT, de baux de chasse ou de pêche par l'absence de détention de droit de propriété.

-Jean-Marc Carreau souligne le coût colossal de la gestion de la jussie en milieu aquatique, et rappelle l'impérieuse nécessité d'agir préventivement dans l'intérêt général de la sauvegarde de la biodiversité. Au regard des coûts induits, le choix de la dépense dédiée paraît cependant compliqué sans aide de l'Agence de l'eau.

Intervention du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine :

-Alain BOUGOUIN, maire d'Avessac, regrette l'absence d'intégration de sa commune et de la Région Bretagne dans la démarche participative proposée alors qu'ils pourraient soumettre des propositions de liaisons (cheminements, informations...), de complémentarités de milieux, d'activités entre les 2 rives, dans l'intérêt de la cohésion du territoire des marais.

Jean-François LEBAS reconnaît que c'est une très bonne idée et annonce que ces 2 structures seront invitées à la prochaine réunion en juin prochain.

- Concernant la gestion des ouvrages hydrauliques, Jean-Marc Carreau rappelle que le Comité de Pilotage Natura 2000 souhaite que les usagers des marais soient bien associés à la définition des cotes d'objectifs des niveaux d'eau sur le marais et dans le réseau de fossés. Jean-François LEBAS annonce que c'est bien le cas et précise que l'EPTB Vilaine est bien associé à la réflexion pour veiller à la cohérence avec les objectifs « Natura 2000 ».

- L'évolution de la zone de préemption proposée par le Conseil départemental étonne par l'absence de zonage sur la commune de Renac, au cœur de l'entité de marais. Jean-François LEBAS précise que cette partie de Renac est une propriété communale et le droit de préemption ne peut pas s'exercer sur du terrain communal.

Interventions des associations :

-Face aux constats établis par le Collectif Biodiversité, Jean-Marc CARREAU souligne l'importance du débat et de la discussion entre des personnes aux intérêts divergents. Le Copil Natura 2000 le permet et c'est un atout pour le territoire dans l'intérêt général de la sauvegarde de la biodiversité. Il est essentiel de partager des objectifs communs sans nécessairement adopter des cheminements similaires car il faut s'adapter aux acteurs du territoire. Selon Jean-Marc CARREAU, la prise de conscience est réelle auprès des élus et l'action peut être sans affichage mais efficace sur le terrain.

-Didier PECOT témoigne également de la difficulté de faire évoluer les pratiques des agriculteurs, comme des particuliers et des services en charge de l'entretien des voiries. Les volontés politiques locales ne suffisent pas, les moyens humains et techniques ne permettent pas toujours d'atteindre les objectifs visés car les habitudes sont très ancrées. Il faut du temps, de la persévérance et surtout un accompagnement adapté des administrés, tant pour la maîtrise des techniques que l'évolution des consciences et la connaissance.

Divergence de vocabulaire pour la gestion des marais :

-Suivant les intervenants, il a été relevé un vocabulaire différent pour qualifier la gestion des marais : Un gestionnaire d'espace naturel emploie régulièrement le terme « d'entretien » des marais, l'éleveur extensif de vaches rustiques utilisera le terme de valorisation des marais par son troupeau et plus précisément « valorisation des herbes du marais » car ce profil d'éleveur par sa connaissance des prairies, fera pâturer le marais au moment où la flore locale sera à son optimum de sa valeur fourragère. Enfin, et pour la majorité des agriculteurs qui utilisent les marais de Vilaine, le marais est « exploité » par les éleveurs. La Chambre d'Agriculture du Morbihan, représentée par Alain GUIHARD, rappelle que la démarche Natura 2000 Marais de Vilaine reconnaît que la vocation économique première des marais est bien agricole. Jean-Marc CARREAU confirme que l'activité agricole, qui représente plusieurs pratiques, est la principale activité professionnelle concernée par le site Natura 2000.

Par ailleurs, Jean-Luc GUILLAUME fait savoir qu'il souhaiterait s'assurer de la mise en cohérence des projets : Confluences 2030, la renaturation de la friche de Saint Nicolas de Redon et la valorisation des marais du secteur de la Digue au Bellion, avec le projet de renaturation/requalification de la zone portuaire de Redon et souhaitait connaître son contenu.

Ce projet vise la protection contre les inondations. L'EPTB Vilaine est partie prenante avec la ville de Redon et Redon Agglomération. Une présentation en sera faite lors d'un Comité de Pilotage Natura 2000.

Président du Comité de Pilotage Natura 2000



Jean-Marc CARREAU